

n° 958), à Rome (*I. G.*, XIV, n° 1869) et sur un autre fragment d'Ostie. — Sur l'ensemble de la question de Nestor de Laranda, cf. J. et L. Robert, *loc. cit.*, p. 239-241, n° 205.

P. 214-218. G. M. Bersanetti pense que la Mésie supérieure s'est révoltée en 238 contre l'empereur Maximin, de même que l'Afrique. Il s'appuie sur une inscription (*Ann. épigr.*, 1935, n° 164), reprise par R. Egger (plus loin, n° 201).

151) Comme R. Egger, G. M. Bersanetti pense que les *h(ostes) p(ublici)* de la l. 5 sont Maximin et son fils, mais estime que la mission de Celsinus à *Viminacium* est antérieure à la mort de ces princes.

*Id.*, LXXII-LXXIII, 1944-1945.

P. 138-170. Dans un article sur le premier recensement de la Judée, S. Accame discute diverses questions concernant la carrière de P. Sulpicius Quirinius; il lui rapporte notamment l'inscription de Tivoli *C. I. L.*, XIV, n° 3613 et recherche en quelle qualité il a conduit de 9 à 6 av. J.-C. la guerre contre les *Homanadenses*.

*Id.*, LXXIV, 1946.

P. 104-121. S. Accame étudie, surtout d'après les inscriptions, la constitution de la confédération des Lesbiens et l'attitude prise par Rome à son égard.

P. 166-171. G. Barbieri. Additions à l'article sur le *praefectus orae maritimae*, paru dans la

même revue, LXIX, 1941, p. 268-280.

*Id.*, LXXV, 1947.

P. 130. A. Rostagni. Dans *C. I. L.*, V, n° 6714 = Buecheler, *C. L. E.*, n° 391, *Vindi* est le nom du défunt; il ne s'agit pas de l'épithète d'une femme.

P. 189-210. M. A. Levi. La composition des *Res gestae divi Augusti*. L'auteur fait ressortir en l'analysant que l'inscription, d'un caractère oriental par ses dimensions et par sa forme autobiographique, est animée d'un rythme intérieur qui illustre la longue et progressive évolution au cours de laquelle la personnalité d'Auguste s'est affirmée et a été reconnue par les contemporains.

P. 211-243. E. Manni, retraçant la lutte de Septime Sévère pour la conquête du pouvoir, éclaire à l'aide des inscriptions notamment l'adoption de l'empereur dans la dynastie des Antonins et les acclamations impériales de 195 et 196.

P. 252-275. G. Vitucci étudie le *cursus honorum* de M. Julius Romulus (*Ann. épigr.*, 1925, n° 85).

152) Le mot *iterum* (l. 5) ne prouve pas que la légation d'Asie ait été confirmée par un nouvel empereur, en l'espèce Néron; la fonction a duré deux ans de suite.

— L. 3: lire *LEGATO pro PR · PROVINCE CYPRO*. — Les l. 3-4 attestent l'existence d'un *praefectus frumenti dandi ex s. c.* sous Néron (contre l'hypothèse de la suppres-